

Conférence salariale 2019
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche de l'USB.

Les salariés ont soutenu les revendications des syndicats, les employeurs ont refusé de négocier une augmentation salariale de 1%.

Une seconde fois, le taux d'évolution de la masse salariale 2019 annoncé par le Gouvernement est inférieur à l'augmentation de 1% revendiquée par les syndicats.

Effectuant un travail en conditions de travail difficiles, les salariés de l'USB ont le droit à une augmentation salariale de 1%.

[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée

9 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

Source

URL: <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

Liens

[1] <https://csi-prieure-saint-thomas.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>